



TREK
STADSLOOP
17.05.2026 GENT

Entreprise:

Prénom:

Nom:

Rue: N°:

Code Postal: Ville:

Tél.:

E-mail:

TVA:

Date:

Tente pagode avec plancher:	5m x 5m	25m2	€ 430	☐
	10m x 5m	50m2	€ 860	☐
	15m x 5m	75m2	€ 1290	☐
	20m x 5m	100m2	€ 1720	☐

Optionnel:

Alimentation électrique (=16A - 220V - 3500 Watt): x € 130 =

Toilettes: x € 150 =

Chaises: x € 6 =

Table rectangulaire 180 cm X 75 cm: x € 12 =

Table haute: x € 50 =

TOTAL:

Tous les prix s'entendent HTVA 21 % sauf mention contraire

Je déclare avoir pris connaissance et être d'accord avec les conditions générales d'application lors de la commande de ces services, tel qu'énoncé sur la page suivante du bon de commande.

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE GOLAZO SPORTS SA

1. Champ d'application

Ces conditions générales s'appliquent à toutes les livraisons et tous les services de Golazo Sports SA, à l'exception des dérogations écrites et sans préjudice des conditions particulières éventuelles convenues dans un contrat distinct. En acceptant une offre ou en passant une commande, le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées, à l'exclusion expresse des éventuelles conditions générales ou particulières du client, même si elles sont mentionnées sur la commande.

2. Commande - Offre

Seules les offres faites par écrit par Golazo Sports SA seront valables. La validité d'une offre est limitée à 30 jours, sauf indication différente. Les offres, devis, conditions et promesses faites au client par des représentants, collaborateurs, agents ou le site web de Golazo Sports SA n'engagent l'entreprise qu'après confirmation écrite. Les publications, brochures, catalogues, listes de prix, etc. s'entendent toujours sous réserve d'erreurs d'impression, pour lesquelles aucune responsabilité ne sera acceptée.

3. Représentation

Le client déclare être valablement représenté par le signataire du bon de commande.

4. Propriété

Le client reconnaît que Golazo Sports SA est le seul propriétaire de l'ensemble des informations, concepts, brochures, textes, publicités, catalogues, affiches, modes d'emploi, plans, croquis, images et autres contenus relatifs aux services et produits de Golazo Sports SA et des droits de propriété intellectuelle sur ceux-ci. Ils ne peuvent être copiés, modifiés, publiés ou utilisés à des fins commerciales directes ou indirectes, sauf accord exprès et écrit de Golazo Sports SA. Golazo Sports SA accorde au client un droit limité, personnel, non exclusif, non sous-licenciable, non transférable et révocable d'utiliser les services et les produits à des fins personnelles et aux conditions prévues par les présentes conditions générales. Toute livraison restera la propriété de Golazo Sports SA jusqu'au paiement intégral du prix.

5. Prix

Les prix facturés par Golazo Sports SA s'entendent en euros, taxes non comprises. Les prix sont fixés en fonction du tarif applicable au moment de la commande. Le risque de change est à charge du client.

6. Délai d'exécution

Sauf accord différent et écrit, les délais de livraison de Golazo Sports SA sont non contraignants et ne sont donnés que par approximation. Les délais peuvent être prolongés en cas de (1) force majeure, (2) modification de la commande par le client, (3) retard dans la transmission des informations et/ou documents par le client et (4) retard de paiement. En aucun cas, un retard de livraison ne pourra donner lieu à une rupture de contrat ou à la réclamation de dommages et intérêts.

7. Modalités d'exécution

Le risque de transport et les frais de port et de livraison seront exclusivement à la charge du client.

8. Paiement

Les factures de Golazo Sports SA sont payables à 30 jours. Les factures doivent être payées au siège social de Golazo Sports SA. Lors de l'achat de tickets (y compris les tickets Vip), ceux-ci ne seront envoyés au client qu'après réception du paiement intégral par Golazo Sports SA.

9. Retard de paiement

A défaut de paiement à l'échéance, le montant de chaque facture émise par Golazo Sports SA sera majoré de plein droit et sans mise en demeure préalable d'une indemnité conventionnelle forfaitaire et irréductible de 10% et d'un intérêt au taux de 1% par mois de retard entamé.

10. Annulation

Toute annulation de la commande par le client doit se faire par écrit. Elle ne sera valable qu'après acceptation écrite de Golazo Sports SA. L'annulation de la commande n'est possible que jusqu'à 2 mois avant la date de prestation des services. Si le client souhaite annuler passé ce délai, il devra payer un dédommagement de 30% des services à annuler. Si le client souhaite annuler moins de 20 jours avant l'événement au cours duquel les services doivent être prestés, il devra payer un dédommagement de 50% sur les services à annuler, avec un montant minimum de 350 €.

11. Solidarité

S'il y a plusieurs clients, ceux-ci seront solidairement responsables de leurs diverses obligations et seront réputés avoir renoncé aux bénéfices de la division et de la contestation.

12. Réclamations

Aucune réclamation ne sera acceptée si elle n'est pas adressée à Golazo Sports SA par lettre recommandée, dans un délai de 8 jours calendrier après l'exécution du contrat. La formulation d'une réclamation ne libère en aucun cas le client de ses obligations de paiement.

13. Obligations

Golazo Sports SA met tout en œuvre pour remplir ses obligations contractuelles et répondre aux attentes du client. Mais l'entreprise n'est liée que par un engagement de moyens. Il n'y a pas d'obligation de résultat et le client ne pourra tenir Golazo Sports SA pour responsable s'il n'obtient pas les résultats souhaités. Golazo Sports SA ne garantit pas le succès et la réussite du service ni la mesure dans laquelle ce service contribuera à l'objectif fixé par le client.

14. Données à caractère personnel

Pour le traitement des données à caractère personnel du client, Golazo Sports SA s'engage à respecter les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi que le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

15. Responsabilité

Golazo Sports SA décline toute responsabilité, sauf en cas d'intention, si un service ne peut être presté, ou pas dans les délais, à la suite d'une erreur de ses préposés ou sous-traitants. Golazo Sports SA a contracté l'assurance responsabilité civile habituelle. Si la responsabilité de Golazo Sports SA pour les dommages subis par le client doit être engagée et si l'assurance responsabilité civile de Golazo Sports SA ne paie pas, la responsabilité de Golazo Sports SA sera limitée au maximum au montant qu'elle a facturé au client pour les services spécifiques ayant provoqué les dommages, à l'exclusion des dommages indirects (dont, notamment : les dommages consécutifs, la perte de revenus, la perte de données, etc.).

16. Force majeure

Tout événement qui se produit en dehors de la volonté et du contrôle de Golazo Sports SA et auquel l'entreprise ne pouvait raisonnablement s'attendre au moment de la conclusion du contrat, constituera une situation de force majeure. Sont considérés comme des cas de « force majeure » (liste non exhaustive), les défauts ou retards de livraison ou les erreurs des fournisseurs ou autres tiers engagés, les instructions, décisions ou interventions de toute nature de la part de services publics, administratifs ou réglementaires (« fait du Prince »), le terrorisme ou la menace de terrorisme, les conditions météorologiques (telles que la chaleur extrême, les orages, les tempêtes, les grains, les inondations, etc.), les incendies, émeutes, guerres ou menaces de guerre, insurrections, décès, maladies, pandémies (par exemple COVID-19), épidémies, états de quarantaine et/ou mesures de quarantaine, défaillances de tout réseau ou connexion (de télécommunications) ou des systèmes de communication utilisés, perturbations sur la voie publique, blocages, grèves ou lock-out, manifestations et autres perturbations. En cas de force majeure, l'obligation de Golazo Sports SA de remplir la ou les obligations contractuelles sera suspendue en tout ou en partie pendant la durée de la force majeure, sans que Golazo Sports SA soit tenue à une quelconque indemnisation à cet égard. Dans ce cas, la durée du contrat sera prolongée de la durée de la force majeure et toutes les conditions et obligations du contrat resteront en vigueur (par exemple, le déplacement de l'événement). L'exécution du contrat se poursuivra dès que cela sera à nouveau possible et que la force majeure ne rendra plus l'exécution impossible. Si la force majeure est devenue définitive et si le contrat a perdu toute signification ou utilité en raison de la force majeure, et si Golazo Sports SA a déjà rempli ou sera en mesure de remplir une partie de ses obligations à ce moment-là, Golazo Sports SA aura le droit de déclarer cette partie.

17. Juridiction et droit applicable

Seuls les cours et tribunaux de la juridiction du siège social de Golazo Sports SA seront compétents. Le droit belge s'applique.